



Feuille de route franco-indienne pour l'Indopacifique

La France et l'Inde sont des puissances stratégiquement placées au cœur de l'Indopacifique et des partenaires essentiels qui font face à des enjeux cruciaux dans cette région. Le partenariat franco-indien dans l'océan Indien s'est intensifié pour devenir un des centres de nos relations bilatérales. En 2018, l'Inde et la France ont adopté une « vision stratégique commune pour leur coopération dans la région de l'océan Indien ». Nous sommes désormais prêts à étendre nos efforts communs au Pacifique.

2. Nos deux pays croient en une région Indopacifique libre, ouverte, inclusive, sûre et en paix. Notre coopération vise à garantir nos intérêts économiques et de sécurité, à assurer la liberté et l'égalité d'accès aux biens communs de l'humanité, à bâtir des partenariats pour la prospérité et la viabilité dans la région, à défendre la primauté du droit international et, à travailler avec d'autres partenaires de la région et du reste du monde, pour instaurer un ordre stable et équilibré dans la région, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats.

3. La vision de sécurité et de coopération que le président Macron a énoncée dans la stratégie Indopacifique française et celle du premier ministre Modi (SAGAR : sécurité et croissance pour tous dans la région) sont très proches. Notre coopération est globale et couvre la défense, la sécurité, l'économie, la connectivité, les infrastructures, la durabilité et une vision du développement centré sur l'humain.

4. Notre coopération bilatérale, qui va des fonds marins jusqu'à l'espace, renforce notre sécurité mutuelle ainsi que la paix et la stabilité dans la région Indopacifique. Nous continuerons d'approfondir nos échanges, coopérerons dans le domaine de la sécurité maritime et de l'action de l'Etat en mer, renforcerons la coopération maritime dans l'ensemble de la région comme nous le faisons au sud-ouest de l'océan Indien en lien avec les pays partenaires de la région, développerons nos exercices militaires, intensifierons nos visites navales militaires, accroîtrons les capacités de l'industrie de défense indienne et soutiendrons ensemble les besoins d'autres pays. Nous continuerons de développer une coopération globale, notamment dans les collectivités françaises d'outre-mer de La Réunion, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, et en coordination avec d'autres pays de la région et du monde.

5. Nous continuerons de travailler ensemble pour étendre notre coopération en matière de développement à des pays de la région, notamment en Afrique, dans la région de l'océan Indien, en Asie méridionale, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Nous consoliderons nos arrangements plurilatéraux avec l'Australie et les Émirats arabes unis et nous en instaurerons de nouveaux dans la région. Nous renforcerons notre coopération dans les forums régionaux tels que l'Association des pays riverains de l'océan Indien, le Symposium naval de l'océan Indien, la Commission de l'océan Indien, le code de conduite de Djibouti, l'ADMM+ et le Forum régional de l'ASEAN.

6. Nous renforcerons la coordination de la sûreté maritime grâce au Centre de fusion des informations pour l'océan Indien (IFC-IOR) en Inde, à la Mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz (EMASoH) aux Émirats arabes unis, à l'opération ATALANTA, au Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) aux Seychelles, au



Centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM) à Madagascar et à l'Accord de coopération régionale contre la piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires en Asie (ReCAAP) à Singapour. Par ailleurs, la France soutient la volonté exprimée par l'Inde de rejoindre les Forces maritimes combinées (FMC).

7. Nous œuvrerons ensemble pour faire progresser les objectifs de l'initiative pour les océans de l'Indopacifique qui vise à relever les défis communs de la région par des actions collaboratives détaillées au sein de sept piliers. Sous l'égide de la France qui préside le pilier sur les ressources marines, nous travaillerons pour mettre en œuvre des projets concrets, en synergie avec les différentes initiatives bilatérales, régionales et mondiales lancées par nos deux pays, pour créer un écosystème de développement durable des ressources marines et pour lutter contre les activités telles que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

8. La France et l'Inde ont créé l'Alliance solaire internationale et sont déterminées à déployer les énergies renouvelables dans la région. Elles proposent également que de jeunes entreprises innovantes de la région bénéficient du projet Solar X Challenge.

9. La France et l'Inde continuent de mettre en œuvre le Partenariat indopacifique sur les parcs naturels et soutiennent l'initiative de conservation de la mangrove qui concerne plus spécifiquement les États du Pacifique.

10. Les deux parties travailleront à la finalisation du fonctionnement du Fonds franco-indien pour l'innovation dans l'Indopacifique. Notre partenariat dans la Coalition pour les infrastructures résistantes aux catastrophes contribuera à bâtir un avenir plus résilient et plus durable pour les habitants de la région, notamment dans les petits États en développement. En outre, la France invite l'Inde à se joindre à l'initiative KIWA, programme multidonateurs destiné à renforcer la résilience au changement climatique et la préservation de la biodiversité dans le Pacifique grâce à des aides financières simplifiées apportées à des projets concrets.

11. La France et l'Inde œuvrent à la mise en place du Campus franco-indien pour la santé en Indopacifique avec l'objectif d'en faire un pôle d'attraction régional pour les chercheurs et les universitaires. Compte tenu de l'expérience acquise dans l'océan Indien, nous pourrions envisager d'ouvrir le Campus aux ressortissants des îles du Pacifique.

12. Nous avons la conviction que le partenariat franco-indien sera un pilier essentiel des équilibres de la région Indopacifique et est indispensable pour assurer un avenir prospère et pacifique dans cette région.
